

LCL

Septembre 2025

LIBÉRER
L'ÉNERGIE
D'ENTREPRENDRE
EN FRANCE



Sommaire

- 1** | **Édito,**
par Nicolas
Bouzou,
Essayiste
P.3
- 2** | **L'énergie
d'entreprendre
est notre avenir...
Ne l'économisons pas !**
par Serge Magdeleine,
Directeur général
de LCL
P.4
- 3** | **6 mois à la
rencontre des
entrepreneurs
qui réveillent
la France**
P.6
- 4** | **Programme
d'engagement
pour libérer
l'énergie
d'entreprendre
en France**
P.12
- 5** | **Ils ont fait
vivre ce Tour
de France**
P.24



ÉDITO

On entend parfois dire que les Français n'auraient pas la culture de l'entrepreneuriat. Encore une de ses mauvaises représentations que la France aime se faire d'elle-même. Rien n'est plus faux.

L'histoire entrepreneuriale française prend racine autant dans les mots que dans les métamorphoses de son tissu économique. Le terme « entrepreneur » est attesté en langue française dès le moyen-âge où il désigne une personne qui entreprend (« prend en main ») une activité commerciale ou artisanale. Mieux encore, c'est du Français que dérive le terme anglo-saxon « entrepreneurship ». Comment s'en étonner ? Avant même la colonisation romaine, les Gaulois étaient réputés pour être des entrepreneurs, exportateurs d'armes et de chars. Aux 12^e et 13^e siècle, les foires de Champagne étaient les plaques tournantes du commerce occidental. Au 16^e siècle, à partir du moment où Henri IV a libéralisé le commerce des grains, la France est devenue un grand pays agricole. Au tournant du 19^e et du 20^e siècle, le monde entier avait les yeux tournés vers les entreprises françaises du cinéma, de l'automobile puis de l'aéronautique, entreprises soutenues par leurs grandes banques.

La vérité, c'est donc que la France a toujours été un grand pays d'entrepreneurs. Seulement, cette expression de la créativité entrepreneuriale est aujourd'hui entravée. Entravée par des prélèvements obligatoires qui pénalisent notre compétitivité et par une hyperinflation normative qui empêche nos entrepreneurs d'exprimer leurs talents et de grandir. En France, 96% de nos sociétés sont des micro-entreprises et la taille moyenne des entreprises françaises est inférieure à 6 employés, là où le Royaume-Uni et l'Allemagne se situent nettement au-dessus de ce seuil. Cette surpondération des micro-entreprises dans notre tissu économique est un signal et doit nous interpeller. Si l'entrepreneuriat est bien présent, ancré dans notre pays, il reste aujourd'hui largement empêché. Ainsi, la libération de l'entrepreneuriat est probablement le projet qui peut apporter le plus à notre société, en matière de niveau de vie, d'harmonie sociale et d'épanouissement individuel. Permettre à nos entreprises de grandir, ce ne serait pas mener une politique baroque ou contre-nature, mais au contraire reprendre le fil de notre grande histoire économique et sociale.

Nicolas Bouzou

Essayiste, président Les Rencontres de l'Avenir

L'énergie d'entreprendre est notre avenir... *ne l'économisons pas !*

Serge Magdeleine - Directeur général de LCL

Ça bouillonne ! Loin de l'image de pessimisme ou de passivité qui parfois leur colle encore à la peau, les Français ont créé plus d'un million d'entreprises en 2024. C'est quatre fois plus qu'en 2010. Une véritable conversion à l'entrepreneuriat, qui touche de plus en plus de monde : juniors comme seniors, urbains et ruraux, avec ou sans diplôme. En innovant et en prenant des risques, ils inventent les solutions de demain pour notre logement, notre alimentation ou notre santé. Leur énergie est à la fois le moteur de notre économie, et un levier puissant pour réussir la transition écologique et sociale de notre pays.

J'ai voulu que notre banque écoute ces entrepreneurs, pour mieux nous connecter à leurs réalités : leur vision de l'entrepreneuriat, leurs ambitions, leurs préoccupations... J'ai aussi tenu, parce que j'ai moi-même un parcours d'entrepreneur, à ce que nous suivions deux boussoles. La proximité : aller sur le terrain, là où sont ceux qui entreprennent. Et l'authenticité : des discussions à bâtons rompus, sans langue de bois. Cela donne le « Tour de France de l'Énergie d'Entreprendre ». En 6 mois sur les routes, nous avons rencontré et écouté pas moins de 10 000 entrepreneurs, au cours de 10 étapes.

Ces femmes et ces hommes nous ont tous partagé un même ressenti : entreprendre, c'est d'abord un saut dans le vide. Certains se sont égarés dans la jungle administrative et réglementaire, regrettant aujourd'hui d'avoir perdu du temps, de l'énergie et des financements précieux. D'autres ont vu le travail grignoter progressivement leur vie privée, jusqu'à s'en trouver durablement isolés. Sur ce parcours du combattant, ils manquent parfois d'un partenaire qui leur donne de l'élan ou qui les aide à se relever.

Je passe aujourd'hui cet appel : faisons en sorte que le « saut dans le vide » entrepreneurial devienne un saut... en parachute ! Encourageons les audacieux à franchir le pas, en

accompagnant leur prise de risque. Invitons-les à faire ce voyage non pas seul, mais en tandem ou en groupe, car les entrepreneurs vont plus loin quand ils avancent ensemble. Aidons-les à trouver leur vitesse de croisière, en allégeant les obligations réglementaires que contient leur sac à dos. Et bien sûr, amortissons le choc de leurs échecs... car c'est aussi en échouant qu'on apprend à entreprendre !

Encourager, protéger, faciliter la vie, solidariser les énergies : telle est donc la mission que nous avons devant nous, pour que l'entrepreneuriat devienne LE nouveau domaine d'excellence française, aux côtés notamment de la gastronomie et des sports.

« J'ai voulu que notre banque écoute ces entrepreneurs, pour mieux nous connecter à leurs réalités »

Nous aurions pu publier un simple rapport, mais nous avons choisi de lancer les « Cahiers de l'énergie d'entreprendre ». Car notre démarche est résolument tournée vers l'action : identifier les verrous à l'entrepreneuriat ne suffit pas, il faut les faire sauter. Notre banque prend ses responsabilités, en vous présentant les solutions qu'elle va déployer au service de ses clients entrepreneurs. J'ai aussi souhaité que nous rassemblions et que nous éclairions, ici, certaines suggestions plus précises que nous ont partagées les 10 000 entrepreneurs. Il s'agit de pistes de mesures sur lesquelles l'écosystème financier et les pouvoirs publics gagneraient à travailler main dans la main, afin de soutenir celles et ceux qui entreprennent. Nous avons hâte d'en discuter avec vous pour continuer à les enrichir et à les affiner.

Enfin, ce premier cahier sera suivi d'autres. Car que fait-on quand on a bouclé un tour ? On commence le prochain. Nous dévoilerons très bientôt les nouvelles villes vers lesquelles nous mettons le cap, pour continuer d'alimenter l'énergie d'entreprendre partout où elle circule.



Serge Magdeleine - Directeur général de LCL

6 mois à la rencontre des entrepreneurs *qui réveillent la France*

Le Tour de France de l'Energie d'Entreprendre repose tout entier sur un parti-pris : le retour au terrain. Nous sommes convaincus que pour mieux connaître l'énergie d'entreprendre, il faut aller la chercher à la source. Venir voir les succès entrepreneuriaux qui font battre le cœur économique de nos territoires. Sentir vibrer la fierté de tous ceux qui ont ouvert une nouvelle voie. Prêter l'oreille aux interrogations et aux doutes qu'ils expriment par intermittence.

Les rapports les mieux documentés, les statistiques les plus précises, ne peuvent rendre compte de cette réalité éminemment humaine. Nous voulions contribuer à montrer et soutenir ce qu'est l'entrepreneuriat à hauteur de femmes et d'hommes. Pour eux, il s'agit bien plus que d'une expérience professionnelle : c'est l'aventure d'une vie.



Marseille, 15 janvier 2025. © LCL.

10 étapes pour faire circuler l'énergie d'entreprendre

Pendant 6 mois, Serge Magdeleine et son Comex ont pris la route pour se rendre dans 7 grandes villes : Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Reims, Rennes, et Paris.

Aidés par leurs collaborateurs locaux, ils y ont organisé et animé la rencontre des entrepreneurs clients de LCL. Au service d'une mission claire : faire circuler l'énergie d'entreprendre !

Autrement dit...

- > Faire se rencontrer les expériences, pour que le parcours des uns puisse en inspirer d'autres.
- > Faire se rencontrer les convictions, pour qu'émergent de nouvelles idées et de nouveaux projets.
- > Faire se rencontrer les réseaux, pour renforcer les solidarités entrepreneuriales et déclencher des collaborations.

Ce tour de France s'est achevé par 3 journées de rencontres thématiques à Paris : l'entrepreneuriat à impact, qui nous invite à repenser la notion de performance ; l'entrepreneuriat des femmes, qui décuple la puissance de notre économie ; et l'entrepreneuriat de la Tech, qui contribue à transformer autant les grands groupes que les start-ups.

Les 10 000 entrepreneurs rencontrés, et les 26 entrepreneurs locaux mis en lumière dans le cadre des table-rondes organisées dans chaque ville, sont autant de visages et de voix qui incarnent la diversité des profils entrepreneuriaux : dirigeants de groupes industriels ou de services, commerçants, avocats et notaires, professionnels de la santé, vignerons... et même des chefs étoilés ! A Lille par exemple, le président d'une entreprise familiale de pains précuits pouvait discuter avec le créateur d'une entreprise de vélos haut de gamme proposant une expérience 100% digitale.



© LCL.

Une démarche d'écoute qui révèle des entrepreneurs sous tension

Pour donner de l'énergie, il faut aussi savoir écouter.

Tout au long du Tour de France de l'Énergie d'Entreprendre, 1 500 conseillers LCL sont partis à la rencontre de leurs clients entrepreneurs, pour recueillir leur regard et leurs attentes sur les enjeux de l'entrepreneuriat.

Ces échanges dessinent un portrait-robot enthousiasmant de l'entrepreneur français.

• **La passion est leur moteur** : ils ont choisi d'entreprendre pour vivre de ce qu'ils aiment... et pour faire vivre les causes ou les défis qui leur tiennent à cœur.

« J'aide à renforcer l'expertise dans le domaine de niche que j'ai choisi, et à développer de nouvelles solutions. »

« J'ai le sentiment que mon activité m'aide à jouer un rôle dans la Société. »

« Ce que j'aime, c'est l'impact que mon activité a sur ma commune. »

• **L'ambition est leur cap** : ils aiment relever de nouveaux défis, toujours se dépasser, repousser sans cesse les limites de leur excellence.

« La conception et le développement d'un projet sont de vrais moteurs pour moi. »

« Partir de rien et faire arriver son entreprise à une valorisation très importante... c'est un défi passionnant ! »

« Ambitieux, je souhaitais gagner de l'argent pour offrir une belle vie à ma famille. Me donner de nouvelles raisons d'être fier ! »



Paris, le 5 juin 2025. © LCL.

• **L'indépendance est leur chemin** : devenir entrepreneur, c'est choisir sa carrière plutôt que la subir. Ils agissent quotidiennement selon leurs propres règles, en suivant leurs valeurs et leur instinct.

« Ce qui m'a motivé est la liberté dans les prises de décision et la gestion de son temps. »

« Entreprendre à ma façon, ça n'a pas de prix... Les seules barrières sont mes limites à moi. »

« Quand on entreprend, on peut faire les horaires qu'on veut. »

Néanmoins, si ces entrepreneurs sont très majoritairement fiers et heureux de leurs choix, ils soulignent les 3 mêmes difficultés qu'ils ont rencontrées - et rencontrent encore - sur leur parcours. Il s'agit de véritables nœuds où s'engorge l'énergie d'entreprendre, au risque parfois de l'assécher.

➤ **Le « trop plein administratif »**. La charge mentale des formalités administratives, comme celle des réglementations à respecter, consomme le temps et l'énergie des entrepreneurs.

➤ **La « solitude de l'entrepreneur »**. Pour de nombreux entrepreneurs, « job à plein temps » n'est pas qu'une expression : entreprendre devient leur seul job, et il leur prend tout leur temps. Au détriment de leur vie familiale, sociale, amoureuse.

➤ **L'instabilité de l'environnement**. La multiplication des crises économiques, sanitaires ou politiques, forme un brouillard épais qui empêche de nombreux entrepreneurs de se projeter dans l'avenir... au risque de les décourager.

Déterminés à libérer l'énergie d'entreprendre, nous nous engageons à activer quatre leviers : encourager la création d'entreprise, protéger celles et ceux qui entreprennent, faciliter la vie quotidienne et solidariser les énergies. Nous présentons dans la suite de ce document nos propositions concrètes pour les réaliser.

Les chiffres clefs

10
étapes

7
villes

+ 10 000
entrepreneurs rencontrés

+ 1 500
collaborateurs engagés

3

table-rondes
thématiques : impact,
tech, entrepreneuriat
des femmes



3

Lille

22/01/2025

7

Paris

03/04/2025

5

Reims

13/03/2025

6

Rennes

27/03/2025

4

Bordeaux

19/02/2025

1

Lyon

11/12/2024

2

Marseille

15/01/2025



Paroles d'entrepreneurs

« L'entrepreneuriat,
c'est de l'énergie
circulaire : à chaque fois
qu'on donne, on reçoit ».

« Être entrepreneur,
c'est être visionnaire :
il faut oser ! »

« En tant qu'entrepreneur,
je dois me préparer
tous les jours aux défis
auxquels personne ne
peut se préparer »

« Rien n'inspire plus
confiance que la passion
de quelqu'un qui veut
entreprendre »

« Ouvrir un restaurant,
c'est 20 recettes
dans l'assiette et 200
formulaires sur la table »

Programme d'engagement pour libérer l'énergie d'entreprendre en France

Engageons-nous à libérer l'énergie d'entreprendre !

Les 10 000 entrepreneurs rencontrés nous ont fait part de 4 leviers à activer.

LCL prend ses responsabilités et vous présente ses engagements pour chacun d'eux.

Nous partageons également les pistes qui pourraient faire l'objet d'un travail commun entre les acteurs financiers et les pouvoirs publics

1 | Encourager la création d'entreprise

2 | Protéger celles et ceux qui entreprennent

3 | Faciliter la vie quotidienne

4 | Solidariser toutes les énergies

Encourager la création d'entreprise



Ce que nous retenons de nos échanges

Le « trop plein administratif » : un ras-le-bol pour tous les entrepreneurs

73%

des entrepreneurs mentionnent la charge administrative et réglementaire comme le frein principal à leur énergie d'entreprendre

(Opinion Way pour LCL, 2025).

La complexité administrative est aujourd'hui un frein majeur pour les entreprises. En 2023, les « Rencontres de la simplification » lancées à l'initiative de Bruno Le Maire faisaient réémerger cette préoccupation fondamentale au cœur du débat public. A l'automne 2025, le projet de loi simplification de la vie économique devrait apporter des premières solutions. Au-delà de l'action des pouvoirs publics, nous avons constaté qu'il existe une attente profonde pour trouver des solutions à tous les niveaux. Simplifier la vie des entrepreneurs est notre première priorité.



Le regard de l'expert

La complexité administrative n'est plus un irritant, c'est un frein structurel. Elle coûte productivité, innovation et talents. Passons de la plainte à l'action : automatiser, simplifier, responsabiliser pour libérer l'énergie des entrepreneurs.

Nicolas Bouzou

Essayiste et Président
Les Rencontres de l'Avenir.



Ce que nous faisons pour aller de l'avant

Le « portail entrepreneurs » : centraliser pour simplifier

Chez LCL, nous avons voulu prendre à bras le corps cet impératif de simplification en créant **un guichet unique digital qui permette d'accompagner tous les entrepreneurs** à chaque étape de la vie de leur entreprise : création, gestion, développement, internationalisation.

Ce « **portail entrepreneurs LCL** » s'adresse à **tous les entrepreneurs**, qu'ils soient freelances, à la tête d'une start-up, ou exerçant une profession libérale, et ce, quel que soit le stade de maturité de leur projet.

Encourager la création d'entreprise c'est aussi...

- > **La banque des start-up** : nous créons une offre bancaire globale dédiée pour accompagner les start-up dans leurs besoins : soutien à l'amorçage, soutien à l'expansion, soutien sur-mesure, projets personnels, structuration du patrimoine, coaching, connexion avec des réseaux (clients, experts, communication, juridique).
- > **Le crédit « coup de pouce »** : nous élargissons les conditions d'accès à un crédit d'amorçage pouvant aller jusqu'à 15 000€ pour les entrepreneurs en création.
- > **Favoriser l'autonomie** : nous créons une offre 100% digitale et 100% en autonomie pour les entrepreneurs



Ce que nous appelons à mettre en œuvre collectivement

- > **Young Business Act** : inciter les grandes entreprises à consacrer un pourcentage de leurs achats à des jeunes entreprises pour consolider le tissu des entreprises en création.
- > **Le passeport entrepreneurial** : automatiser la délivrance d'un numéro de SIREN pour tous les jeunes à leur 18 ans.
- > **Former les jeunes entrepreneurs de demain** : créer des sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat au lycée et renforcer la pédagogie financière auprès des jeunes.
- > **Un guichet unique régional pour les aides publiques** : mettre en place un guichet unique dans chaque région pour centraliser les demandes de toutes les aides de l'État aux entreprises ainsi que celles de ses agences et opérateurs.

Protéger celles et ceux qui entreprennent



Ce que nous retenons de nos échanges

La double peine de l'entrepreneur : le risque personnel

31%

des entrepreneurs considèrent le « risque personnel trop élevé » comme un frein à leur énergie d'entreprendre

(Opinion Way pour LCL, 2025).

Se lancer dans l'entrepreneuriat, c'est prendre un risque professionnel, mais c'est également un risque personnel. Acheter une maison, faire des enfants, louer son logement... de nombreux projets de vie, et les procédures qui vont avec, sont conditionnés à la stabilité et la prévisibilité, garanties par le modèle salarial, mais inadéquates avec la vie et les défis d'un entrepreneur. Les entrepreneurs se sentent empêchés dans leur vie personnelle. Sur la question du logement, une norme répandue et tacite, mais non réglementaire, veut qu'un entrepreneur qui n'a pas la possibilité de présenter trois bilans à son banquier soit de facto refusé et empêché dans son ambition d'accéder à la propriété. Favoriser l'accès à la propriété des entrepreneurs est notre seconde priorité.



Le regard de l'expert

L'accès à la propriété est devenu un mirage pour beaucoup, en particulier les entrepreneurs. Ils doivent pouvoir prendre des risques professionnels sans compromettre leurs projets de vie personnels.

Nicolas Bouzou
Essayiste et Président
Les Rencontres de l'Avenir.



Ce que nous faisons pour aller de l'avant

Le dispositif « coup dur » : Flexibiliser les remboursements en cas de difficulté

Chez LCL, nous faisons évoluer notre manière d'envisager les risques pour les entrepreneurs. Nous mettons en place dès novembre 2025 un dispositif « coup dur » pour amortir les difficultés rencontrées par un entrepreneur. Pour leur crédit habitat, les entrepreneurs

qui traversent une période difficile pourront ajuster temporairement leurs mensualités de crédit - jusqu'à -50% du montant initial pendant six mois. Pour les crédits professionnels, un accompagnement personnalisé et individualisé sera mis en place.

Protéger celles et ceux qui entreprennent, c'est aussi...

- > **Le crédit habitat nouveaux entrepreneurs** : lors de l'étude des demandes de crédit par des entrepreneurs, LCL prend en compte l'ensemble de la situation de l'entrepreneur, même si celui-ci n'a pas trois bilans à son actif.



Ce que nous appelons à mettre en œuvre collectivement

- > **Choisir la confiance a priori** : renforcer la protection juridique et financière des entrepreneurs en cas de liquidation (absence de mise en cause pénale).
- > **Valoriser les compétences entrepreneuriales** : créer des certifications et des programmes de reconversion pour favoriser le rebond des entrepreneurs.
- > **Créer un filet de sécurité pour les entrepreneurs** : élargir le dispositif d'allocation des travailleurs indépendants (ATI) et permettre des différés de remboursements et ajustements financiers en cas de difficultés.

Faciliter la vie quotidienne



Ce que nous retenons de nos échanges

Charge mentale des entrepreneurs : lever un tabou

46%

des entrepreneurs
déclarent souffrir de fatigue
psychologique, et autant estiment
que leur vie personnelle pâtit de
leur engagement professionnel

(Opinion Way pour LCL, 2025).

La charge mentale est un enjeu déterminant pour tous les entrepreneurs. La fatigue physique et psychologique amplifiée par une forme d'isolement est l'un des enseignements principaux de la consultation que nous avons menée. Si ce phénomène concerne tous les entrepreneurs, il pèse tout particulièrement sur les entrepreneurs, qui sont le plus frappés par cette réalité de la « double journée ». Cette charge mentale, alimentée par la surcharge administrative, découle également des besoins de la vie quotidienne liés aux obligations familiales. Agir pour alléger la charge mentale des entrepreneurs est notre troisième priorité.



Le regard de l'expert

La charge mentale n'est pas qu'un problème social, c'est un enjeu de performance. Alléger cette pression, c'est libérer du temps, de l'énergie et de la créativité pour innover et créer de la valeur.

Nicolas Bouzou

Essayiste et Président
Les Rencontres de l'Avenir.



Ce que nous faisons pour aller de l'avant

CARE entrepreneurs : Un soutien au quotidien

Chez LCL, nous avons créé « **Care Entrepreneurs** », un dispositif de soutien concret et personnalisé pour alléger la charge mentale des entrepreneurs :

- **Soutien à la parentalité** grâce à un partenariat avec Babilou, offrant des places en crèche à tarifs préférentiels, un accueil d'urgence flexible, et des solutions de relais pendant les vacances scolaires.

- **Accès à des espaces de travail** : en collaboration avec Worklib, LCL facilite la réservation d'espaces de coworking et de salles de réunion.

- **Accompagnement conseil technologique** : conseils personnalisés, solutions d'hébergement informatique, et un environnement sécurisé pour le développement de projets grâce à notre partenaire l'Atelier.

Faciliter la vie quotidienne, c'est aussi...

- > **Gestion assistée à la comptabilité** : un service complet de gestion des factures électroniques (Kolecto).

- > **Encaissement sur le téléphone** : une solution d'encaissement dans une application mobile.



Ce que nous appelons à mettre en œuvre collectivement

- > **Renforcer l'accès aux soins** : créer un forfait de consultations de prévention santé pour les entrepreneurs sur le modèle du dispositif « **Mon soutien psy** ».

- > **Harmoniser le droit à la parentalité** : faciliter l'accès à des dispositifs de congés parentalité ou congés maladies alignés avec le modèle de protection salariale.

- > **Favoriser l'accès au logement des nouveaux entrepreneurs** : créer un dispositif de garantie publique auprès des bailleurs de logement pour les nouveaux entrepreneurs.

Solidariser toutes les énergies



Ce que nous retenons de nos échanges

Un entrepreneur n'est pas un super-héros

18%
des entrepreneurs
ressentent un isolement
dans la gestion quotidienne
de leur entreprise

46%
des entrepreneurs
placent les crises au coeur de
leurs préoccupations

(Opinion Way pour LCL, 2025).

L'entrepreneuriat reste marqué par des préjugés tenaces. Si la passion est au cœur de l'engagement entrepreneurial, cette passion entraîne également des effets pervers qu'il faut prendre au sérieux : les entrepreneurs vivent au quotidien une multiplicité d'injonctions (tout maîtriser, être un sachant, ne pas se montrer vulnérable) qui favorisent leur isolement. Ce sentiment d'isolement est également renforcé face à la gestion de situation de crise ou lorsque les entrepreneurs planifient la cession de leur entreprise. La création, la transmission et la cession sont des moments charnières du parcours entrepreneurial. La mise en réseau est absolument fondamentale pour contrecarrer le risque d'isolement. Solidariser toutes les énergies qui font vivre l'entrepreneuriat est notre quatrième priorité.



Le regard de l'expert

Plus de 700 000 entreprises seront à reprendre dans les dix ans. Il faut accompagner ces transitions, anticiper les difficultés et s'adapter aux chocs. La reprise d'entreprise est une chance pour l'avenir.

Nicolas Bouzou : essayiste et Président Les Rencontres de l'Avenir.



Ce que nous faisons pour aller de l'avant

LCL DEUXIÈME VIE : *reprendre c'est entreprendre*

Chez LCL, nous avons décidé de renforcer la mise en réseau des entrepreneurs. Pour cela, nous créons « LCL Deuxième vie » : une plateforme de mise en relation des entrepreneurs qui cèdent leurs entreprises avec de futurs repreneurs.

Le déploiement de cette offre sera progressif. Nous débuterons en focalisant notre action sur les territoires les plus concernés par cette tendance, en Île-de-France notamment, à partir de janvier 2026.

Solidariser toutes les énergies, c'est aussi...

- > **La banque des DRH** : une offre de service dédiée aux décideurs : de la gestion des ticket-restaurants à l'épargne salariale et aux assurances.
- > **Relier les expertises** : un service de mise en réseaux avec des services d'experts (développement digitaux, bilan carbone) avec l'offre SMART Business



Ce que nous appelons à mettre en œuvre collectivement

- > **Favoriser la relance de l'économie de la reprise** : Faire évoluer le Pacte Dutreil pour autoriser les holding financières à prendre des participations minoritaires dans des entreprises en déclin et soutenir des territoires menacés de désertification économique.
- > **Renforcer la culture de l'entrepreneuriat** : Créer une journée nationale de l'entrepreneuriat et faire de l'entrepreneuriat féminin une grande cause nationale.

Ce que nous faisons pour aller de l'avant

Ce que nous appelons à mettre en oeuvre collectivement



Encourager la création d'entreprise

Le « portail entrepreneurs »

Un guichet unique digital qui permet d'accompagner tous les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise : création, gestion, développement, internationalisation.

La banque des start-up

Une offre bancaire globale dédiée pour accompagner les start-up dans leurs besoins : soutien à l'amorçage, soutien à l'expansion, soutien sur-mesure, projets personnels, structuration du patrimoine, coaching, connexion avec des réseaux (clients, experts, communication, juridique).

Le crédit « coup de pouce »

Un élargissement des conditions d'accès à un crédit d'amorçage pouvant aller jusqu'à 15 000€ pour les entrepreneurs en création.

Favoriser l'autonomie

Création d'une offre 100% digitale et 100% autonome pour les entrepreneurs.



Protéger celles et ceux qui entreprennent

Le dispositif « coup dur »

Flexibilisation possible du niveau de remboursement des crédits habitats pour les entrepreneurs qui rencontrent une période difficile (jusqu'à -50% sur six mois). Pour les crédits professionnels, un accompagnement individualisé et personnalisé est mis en place.

Le crédit habitat nouveaux entrepreneurs

Lors de l'étude des demandes de crédit par des entrepreneurs, LCL prend en compte l'ensemble de la situation de l'entrepreneur, même si celui-ci n'a pas trois bilans à son actif.



Encourager la création d'entreprise

Young Business Act

Inciter les grandes entreprises à consacrer un pourcentage de leurs achats à des TPE/PME pour consolider le tissu des entreprises en création.

Le passeport entrepreneurial

Automatiser la délivrance d'un numéro de SIREN pour tous les jeunes à leurs 18 ans.

Former les jeunes entrepreneurs de demain

Créer des sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat au lycée et renforcer la pédagogie financière auprès des jeunes.

Un guichet unique régional pour les aides publiques

Mettre en place un guichet unique dans chaque région pour centraliser les demandes de toutes les aides de l'État aux entreprises ainsi que celles de ses agences et opérateurs.



Protéger celles et ceux qui entreprennent

Choisir la confiance a priori

Renforcer la protection juridique et financière des entrepreneurs en cas de liquidation (absence de mise en cause pénale).

Valoriser les compétences entrepreneuriales

Créer des certifications et des programmes de reconversion pour favoriser le rebond des entrepreneurs en échec.

Créer un filet de sécurité pour les entrepreneurs

Élargir le dispositif d'allocation des travailleurs indépendants (ATI) et permettre des différés de remboursements et ajustements financiers en cas de difficultés.



Faciliter la vie quotidienne

CARE entrepreneurs

Faciliter l'accès à des services concrets (garde d'enfant, espaces de travail) pour alléger la charge mentale des entrepreneurs.

Assister la comptabilité

Un service complet de gestion des factures électroniques (Kolecto).

Simplifier votre encaissement

Une solution d'encaissement direct dans une application mobile.



Faciliter la vie quotidienne

Renforcer l'accès aux soins

Créer un forfait de consultations de prévention santé pour les entrepreneurs sur le modèle du dispositif « Mon soutien psy ».

Harmoniser le droit à la parentalité

Faciliter l'accès à des dispositifs de congés parentalité ou congés maladies alignés avec le modèle de protection salariale.

Favoriser l'accès au logement des nouveaux entrepreneurs

Créer un dispositif de garantie publique auprès des bailleurs de logement pour les nouveaux entrepreneurs.



Solidariser toutes les énergies

LCL Deuxième vie

Une plateforme de mise en relation de ceux qui cèdent leurs entreprises et ceux qui cherchent à reprendre une entreprise.

Relier les expertises

Un service de mise en réseau des services d'experts (développement digital, bilan carbone) avec l'offre SMART Business.

La banque des DRH

Une offre de service dédiée aux décideurs : de la gestion des ticket-restaurants à l'épargne salariale et aux assurances.



Solidariser toutes les énergies

Favoriser la relance de l'économie de la reprise

Faire évoluer le Pacte Dutreuil pour autoriser les holding financières à prendre des participations minoritaires dans des entreprises en déclin et soutenir des territoires menacés de désertification économique.

Renforcer la culture de l'entrepreneuriat

Créer une journée nationale de l'entrepreneuriat et faire de l'entrepreneuriat des femmes une grande cause nationale.

Ce Tour de France de l'Énergie d'Entreprendre, c'est aussi le leur !

Tout au long de ces dix étapes, des entrepreneurs de tous horizons sont intervenus pour partager leurs expériences et leurs visions de l'entrepreneuriat. Nous les remercions chaleureusement pour toutes ces énergies positives.



Patrice CLÉMENTE
Cofondateur et associé de Coeur-Net

Cœur-Net est une start-up deeptech française pionnière dans l'authentification biométrique cardiaque. Ses produits permettent de renforcer la sécurité des accès logiques (logiciels, comptes, postes de travail), physiques (bâtiments, véhicules) comme de signer des documents ou d'effectuer des paiements, de manière sûre et en toute simplicité. Coeur-Net a été reconnue parmi les «100 start-up où investir en 2025» par le magazine Challenges.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Pouvoir protéger tous les acteurs face à une réalité de plus en plus menaçante."



Hubert DE BOISREDON
Président directeur-général d'Armor Group

Armor Group se décrit comme une ETI – entreprise de taille idéale – bretonne spécialiste des encres et films minces. ARMOR GROUP est détenu à 100% par l'équipe dirigeante et 450 salariés-actionnaires. Présent à l'international, ARMOR GROUP compte 2 450 collaborateurs répartis dans une vingtaine de pays sur quatre continents.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Le désir brûlant de réconcilier industrie et écologie pour transformer le monde... en mieux !"



Marie ELOY
Présidente de Femmes des Territoires

Conférencière, autrice « les femmes sauveront-elles le monde? » aux éditions Eyrolles et présidente de Femmes des Territoires, plus grand réseau d'entrepreneuses, présent dans 100 villes.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Transformer les élans individuels en forces collectives capables de changer le monde."



Véronique GASCIOLLI
Présidente directrice général, Holding GASCIOLLI

HOLDING GASCIOLLI est une société de gestion, implantée en Nouvelle-Aquitaine, qui pilote plusieurs entreprises dans les domaines de la finance, de l'immobilier, de la maîtrise d'œuvre et dans des projets innovants dans le domaine des drones professionnels.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "La volonté de bâtir, transmettre et faire grandir des projets qui m'animent et me passionnent".



Amélie GUICHENEY
Cofondatrice de Gaya, membre des Réseaux Sista et du Galion

GAYA est une marque française de vélos cargos pour familles urbaines, alliant sécurité et style. Après 8 M€ de CA en 2024 et 10 000 familles séduites en 3 ans, elle étend sa distribution aux détaillants.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Le sens que je trouve dans mon métier au quotidien, la joie de voir mes clients rouler en couple ou en famille sur mes vélos, et de partager cette incroyable aventure avec mon équipe."



Nicolas JEUFFRAIN
Cofondateur de Tenergy

Tenergy est un développeur et un producteur français d'énergies renouvelables basé près d'Aix-en-Provence (13). Depuis 2008, Tenergy accompagne les acteurs du territoire - entreprises, agriculteurs et collectivités locales - dans la transition énergétique.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Les convictions sont un moteur de l'entrepreneuriat. Au contraire des certitudes qui enferment, qui donnent de l'arrogance, les convictions nous entraînent, nous transcendent, elles permettent le dépassement de soi et nous font gravir de nouveaux sommets".



Sophia LE BLANC GRIECO
Directrice stratégie de CHAUSSEA

CHAUSSEA, enseigne française fondée en 1984, est une entreprise familiale animée par la passion de la chaussure. Elle s'engage à défendre le pouvoir d'achat en proposant des collections accessibles et de qualité, conçues pour chaque membre de la famille.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Développer le groupe avec la passion et la volonté constantes de chausser les Français au meilleur rapport qualité-prix."



Delphine REMY-BOUTANG
Fondatrice de l'accélérateur de croissance Tech « Join Forces & Dare »

Join Forces & Dare (JFD), entreprise à mission, est un accélérateur international fondé en 2012, dédié à la croissance des femmes entrepreneures dans la tech. JFD est présent en Europe, en Afrique et au Canada. Depuis sa création, JFD a formé plus de 10 000 talents, soutenu plus de 1 000 start-ups, et 20 millions de personnes touchés.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Croire en l'union des forces qui permet aux femmes de porter une tech plus performante et plus humaine, pour une Europe souveraine."



Thomas SAPHIR
Cofondateur et CEO de Zoé Care

Zoé Care est une startup deeptech française spécialisée dans la détection de chutes et le maintien à domicile des personnes âgées. Sa technologie assure la sécurité des personnes âgées et la sérénité des aidants, avec une mise en place simple en établissement.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Apporter enfin, grâce à une technologie de rupture non-intrusive, une réponse concrète à la transition démographique sans précédent que nous vivons."



Cédric
Cofondateur et CEO The Marshmallow Project, co-founding advisor Mistral AI

Chez The Marshmallow Project, notre ambition est de bâtir une marque éducative d'envergure mondiale. Notre mission : transformer les trajectoires individuelles, en alliant le meilleur des sciences cognitives à la puissance de la technologie. Notre premier produit s'adresse aux enfants de 4 à 8 ans, avec pour objectif de soutenir leur développement cognitif et émotionnel à travers une expérience ludique et sans écran.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "La perspective de construire : une aventure, un groupe humain, et l'avenir."



Corinne RENART
Présidente du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Hauts de France

Rev-Comptabilité est un cabinet d'expertise comptable créé en 2011 et basé à Wambrechies (Nord). Il accompagne les TPE et PME dès leur création en choisissant les structures juridiques, sociales, financières et fiscales adaptées. Le cabinet met en place des outils de suivi pour contrôler la santé de l'entreprise. Il conseille les dirigeants dans leurs décisions stratégiques et leur développement. Sa mission : sécuriser, optimiser et dynamiser l'énergie d'entreprendre.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "Être expert-comptable, c'est insuffler de la clarté et de la confiance pour transformer l'énergie d'entreprendre en réussite durable."



Pierre-Antoine VILLANOVA
Directeur général de Corsica Linea

Corsica Linea, 2e employeur marin français, est une compagnie maritime spécialisée dans le transport de passagers et de fret entre la Corse, la Tunisie et l'Algérie. Elle vise à devenir la compagnie la plus moderne de Méditerranée, portée par l'excellence client, l'ancrage territorial, la transition environnementale et le 1er corridor maritime vert entre la Corse et le continent.

Ce qui me donne l'énergie d'entreprendre : "La conviction inébranlable que nous portons une vision d'entreprise vertueuse qui démontre qu'il est possible de concilier succès économique, engagement social et performance environnementale."

Mais aussi...

Sophie Alexander, avocate associée et fiscaliste au sein du cabinet Cadji
Lucie Basch, cofondatrice de Poppins, Too good to go et la Climate House

Jean-Louis Coutin, président de Vignal Group

Thierry Debarnot, président de Quest Education group

Christophe Fenart, CEO de NutriDry

Antoine Frey, président directeur général du groupe FREY

Lou Gorneau, Directrice générale du groupe Brilhac

Frederique Kleinberg, présidente de KPI Conseils & Une Vie un arbre

Ariane Komorn, Cofondatrice de La Solive

Laurent Meniszez, président du groupe Meniszez

Stéphanie Mativet, fondatrice et gérante de Ty chou...

Dominique Urli, dirigeant de SEREC

Koussée Vaneecke, présidente du Directoire d'EuraTechnologies

Marina Vrillacq, Directrice générale de Maïenga Sports Events & Coeur de Gazelles

Remerciements

Ce premier cahier est avant tout le fruit d'une écoute et d'un dialogue. Durant six mois, vous avez été des milliers à partager vos préoccupations, vos besoins et vos idées pour libérer l'énergie d'entreprendre en France.

A chacune et chacun d'entre vous, nous adressons un immense merci. Vos contributions sont précieuses : elles nous aident à repenser nos pratiques et à renforcer notre rôle de partenaire auprès de celles et ceux qui entreprennent.

Ensemble, portons ces solutions et allons chercher toutes les bonnes énergies qui projettent notre pays dans un avenir plein d'espoir et de réussite.



LCL

20 avenue de Paris
94800 Villejuif

lcl.fr

